

*Le budget—M. Patterson*

A la partie *d*): Montant estimatif des frais juridiques: budget de \$100,000.

A la partie *e*): La date contractuelle d'achèvement des travaux est fixée au 1<sup>er</sup> décembre 1980 pour ce qui est de la carcasse de tous les logements, et au 31 juillet 1981, pour la totalité des travaux. A l'heure actuelle, l'entrepreneur est en avance sur ses travaux, et nous comptons que la majeure partie des travaux sera achevée d'ici la fin d'octobre 1980.

[Traduction]

**M. Collenette:** Je demande, madame le Président, que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Mme le Président:** Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LE BUDGET

#### L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 5 novembre 1980, de la motion de M. MacEachen: Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement.

**M. Alex Patterson (Fraser Valley-Est):** Madame le Président, à 6 heures hier soir, je brossais un aperçu du contraste entre les circonstances qui entouraient la célébration de notre centième anniversaire, l'attitude des gens à ce moment-là, et les sentiments que la population éprouve aujourd'hui. Je pourrais peut-être élargir la comparaison et signaler les raisons de ce changement d'attitude de la part des gens.

● (1740)

Les deux premiers paragraphes de la déclaration que le vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) a faite à la Chambre le 28 octobre pourraient peut-être nous fournir quelques renseignements pertinents. Voici le premier paragraphe:

Ce budget oriente l'économie dans de nouvelles voies, des voies qui assureront la sécurité tant énergétique qu'économique des Canadiens pendant les années à venir.

Voici le deuxième paragraphe:

Les années 70 nous ont légué beaucoup de problèmes.

J'attire l'attention de la Chambre sur ces deux déclarations, car le gouvernement actuel est directement responsable de la dégradation de la situation économique et aussi de la dégradation des sentiments et des espérances de la population. Ces deux paragraphes corroborent mes dires. Le premier paragraphe parle de nouvelles voies ce qui signifie que les voies suivies jusque là étaient mauvaises et n'avaient rien permis d'accom-

plir de bon pour le pays. Le deuxième paragraphe indique que les années 70 nous ont légué beaucoup de problèmes. Les neuf premières années de cette décennie ont été dirigées par le gouvernement libéral. Par conséquent, c'est encore lui le responsable.

Un des gros problèmes auxquels doit faire face le système politique canadien, c'est que le public affiche de plus en plus de cynisme à l'égard des hommes politiques, des partis politiques et des élections. Lorsque les libéraux étaient dans l'Opposition l'année dernière, ils ont misé sur ce cynisme. En disant des demi-vérités et parfois même des mensonges, ils ont présenté les politiques du gouvernement conservateur sous un faux jour et incité le public à croire qu'ils étaient les défenseurs de l'intégrité, dans l'espoir de se faire réélire. Les libéraux n'ont été réélus que par une partie de l'électorat, et depuis qu'ils sont installés au pouvoir, on peut juger de leur intégrité. En fait, ils ignorent pratiquement ce que c'est que l'intégrité.

Si un gouvernement avait voulu délibérément promouvoir le cynisme au Canada, il n'aurait pu trouver de meilleur moyen qu'un budget comme celui qu'a présenté le ministre des Finances la semaine dernière. Le gouvernement avait promis de ne pas hausser le prix du pétrole et pourtant les prix monteront plus vite que ne l'avait prévu le budget conservateur. Le premier ministre (M. Trudeau) avait promis de protéger les nécessiteux contre les hausses du prix de l'énergie, mais le budget ne s'en occupe pas. Les libéraux avaient promis une saine gestion fiscale et nous voyons qu'ils prévoient d'augmenter de 15.2 p. 100 les dépenses gouvernementales. Le premier ministre s'est promené dans tout le pays en dénonçant la taxe de 18c. imposée par le parti conservateur. La semaine dernière, le ministre des Finances a commencé par dire qu'il n'y aurait pas de taxe d'accise, ensuite il a imposé ce qu'il a appelé un prélèvement de participation canadienne qui pourrait atteindre jusqu'à 30c. le gallon l'an prochain. Selon les acquisitions que pourra faire Petro-Canada, cela pourra aller jusqu'à 60c., voire même à \$1 le gallon.

Dans son discours, le ministre a annoncé que le gouvernement avait abandonné l'idée d'imposer une taxe à l'exportation sur le gaz naturel, et ensuite il a annoncé une taxe à l'exportation sur le gaz naturel. Peut-on être plus cynique? Il a d'abord affirmé que le gouvernement avait renoncé à imposer une taxe d'accise sur les exportations de gaz, et ensuite il a dit qu'il avait décidé de prélever une taxe sur les achats étrangers et canadiens. Loin de renoncer à cette idée, il double plutôt la mesure en l'appliquant non seulement à l'usager étranger mais aussi aux nationaux. Quelle générosité! Bien sûr, je le dis avec beaucoup de scepticisme, et peut-être pire que cela.

Le premier ministre s'était engagé à réduire le déficit budgétaire, et pourtant, le budget prévoit une augmentation de 3.6 milliards de dollars cette année. Je reviendrai tout à l'heure sur certains points, mais je voudrais d'abord parler de l'état de notre pays après 12 ans de gouvernement Trudeau.